

faites-moi lire, svp !

Nouvelles

Belgique -Belgie
P.P.
BC 1757
Courcelles 1
N° d'agr  ation : P 202127

Mensuel de l'asbl "Le Progr  s"

(pas de parution en juin et juillet) - d  pos      6000 Charleroi X

publication r  alis  e avec l'aide de la Communaut   fran  aise

  diteur responsable : Robert Tangre

Rue Jules destr  e, 11    6020 Dampremy

T  l : 071 30 39 12

GSM : 0475 46 39 19

fax : 071 30 58 30

E mail : robert.tangre@skynet.be

C.C.B. : 068-2013811-21

Nouvelles N   299

Sommaire

La coh  sion des enseignants du TDA

L'imprimerie scolaire

Pr  t.e.s pour la rentr  e scolaire ?

Instituteur,   l  ves, parents

Prendre ses responsabilit  s.

Nouvel engagement

S  paration

Comm  moration Allende 2026

L'art belge et l'utopie communiste au 20   me si  cle.

Bois de Cazier – 70 ans –
r  miniscences.

100 000 mineurs en gr  ve dans le
bassin minier

Feu. Les Fagnes



Art et mouvement ouvrier.

La cohésion des enseignants du TDA.



Depuis un certain temps, nous constatons des odeurs d'émanation de gaz de ville dans certains locaux de notre école communale du Trieu des Agneaux. Ces fuites semblaient venir des radiateurs. Nous en avons averti de la situation les autorités communales mais la situation ne semblait pas trop les intriguer car personne ne semblait s'inquiéter de l'expression de nos craintes.

Un beau matin, l'odeur nous accueillit dès le couloir de l'entrée des classes. Nous décidâmes d'arrêter le travail et de renvoyer nos élèves chez eux après avoir prévenu les parents. Cela se fit sans en avoir averti les autorités communales.

Ces derniers toutefois nous contactèrent en fin de matinée et nous fixèrent rendez-vous en début de l'après-midi. C'est ainsi qu'arrivèrent le bourgmestre de l'époque Monsieur Mendiaux – également échevin de l'instruction publique – et l'échevin des travaux dont j'ai oublié le nom. Ils allèrent s'asseoir dans une classe et exprimèrent le souhait de nous rencontrer l'un.e à la fois.

Personnellement, au fond de moi-même, j'éprouvais une certaine crainte car j'étais la personne qui serait visée la première étant le délégué syndical de l'école du Trieux des Agneaux. Je ne savais pas ce que les responsables communaux allaient demander à mes collègues et comment mes collègues allaient répondre aux questions qui leur seraient posées.

Leurs réponses durent convaincre les autorités qui nous annoncèrent la fermeture de l'école durant une semaine et que des travaux seraient effectués sans attendre. Ils ajoutèrent que les journées de travail perdues seraient récupérées durant un certain nombre de samedis matin.

Lors de notre retour à l'école, nous constatâmes que l'entièreté de l'installation du chauffage au gaz avait été remplacée. Le pouvoir communal avait donc répondu à nos attentes. La récupération des heures perdues pour la réalisation des travaux n'eut jamais lieu.

Une leçon doit être tirée de ces événements : la cohésion de l'équipe des enseignants de l'école du Trieu des agneaux, preuve de la confiance que les parents accordaient à notre collectif enseignant.

Robert Tangre

L'imprimerie scolaire

Mon école primaire en 1952

Il y a un certain temps, j'avais déjà parlé de l'imprimerie scolaire. Ecolier, j'avais beaucoup aimé ce travail réalisé en 3^{ème} et 4^{ème} années de la classe de M. René Henrion, instituteur de l'école communale de Bouillon.

Le premier travail demandé était la rédaction d'un petit texte puis l'assemblage collectif des caractères en plomb dans les composteurs. Il fallait faire très attention parce que c'est un peu le jeu du miroir.



Notre instituteur alliait à la fois la rédaction, l'orthographe, la technique, ... tout ce qui nous avait séduits.

Ayant conservé le petit livret que nous avions réalisé, je vous donne à connaître ce petit document qui doit être rare aujourd'hui. J'y retrouve le nom de mes copains de classe. Certains d'entre eux habitent encore notre bonne vieille ville.

L'imprimerie scolaire dans les années 70.

Mettant de l'ordre dans une armoire de ma classe de 5^{ème} année primaire à l'école du Trieu des Agneaux, je sortis le matériel scolaire d'imprimerie qui devait y avoir séjourné depuis pas mal de temps. L'entièreté du matériel avait été conservé. Je sortis le tout et expliquai à mes élèves le processus de son utilisation.

Ma surprise fut grande lorsque l'un d'entre eux me demanda si nous pouvions nous aussi réaliser un travail d'impression. A ces paroles, mes souvenirs d'enfance me sont revenus et je demandai à mes élèves quels étaient ceux qui souhaiteraient faire partie

d'un groupe de petits imprimeurs. Les doigts se levèrent, et toutes et tous suivirent avec attention le travail que je réalisai à leur intention.

Peu de temps après, les amateurs se mirent au travail et l'accomplirent avec grand plaisir. Nous avons travaillé un certain nombre de mercredis après-midi. La petite équipe se mit au travail avec enthousiasme.

Très récemment, j'appris sur Facebook que l'un de ces enfants venait d'obtenir sa pension. Il faisait partie du petit groupe d'imprimeurs quand il était écolier. Je me rappelai à l'évocation de son nom qu'il appréciait l'activité. Comme il habitait à peine à 100 mètres de l'école du TDA, il retournait dîner et revenait très rapidement en classe pour son travail d'imprimeur.

J'espère qu'il aura la possibilité de lire cet articulet et qu'il se reconnaîtra.

Robert Tangre

Prêt(e)s pour la rentrée scolaire ?



Depuis un mois déjà, les parents font le tour des grandes surfaces pour acheter du matériel classique. Une somme moins importante est allouée cette année aux familles. Cela en a-t-il toujours été ainsi ?

Le vieil instituteur que je suis devenu peut affirmer que durant toutes les années où il a exercé sa profession, le matériel scolaire était donné gratuitement aux écoliers.

Comment cela se pratiquait-il ? Le pouvoir communal octroyait à chaque chef d'école le montant dont il pouvait disposer en fonction du nombre d'élèves fréquentant son établissement scolaire.

Le chef d'école faisait alors la répartition entre ses instituteurs trices. Nous avions droit à un premier montant pour l'achat de livres puis un second pour l'achat de matériel classique : principalement les cahiers.

Chacun(e) d'entre nous commandait alors le matériel dont il avait besoin correspondant à sa pratique personnelle de l'enseignement des diverses branches. Tous les écoliers recevaient le même matériel et pour terminer la distribution, recevaient un certain nombre de grandes feuilles bleues destinées à recouvrir cahiers les livres. Le soir venu, les parents s'attelaient à la tâche mais ne devaient pas se tracasser pour répondre aux exigences des enseignant(e)s.

Robert

Tangre

Instituteur, élèves, parents

Je vais évoquer maintenant quelques souvenirs qui me restent gravés dans la mémoire suite à mon travail d'instituteur.

Chaque jour en fin de journée, je demandais à mes élèves de prendre leur journal de classe et je leur dictais le travail qu'ils avaient à accomplir le soir même à la maison. Je travaillais à ce moment-là avec des enfants qui fréquentaient la 5^e année primaire, ils étaient donc capables d'écrire à mon écoute. Chaque jour, ils devaient montrer ce journal à leurs parents et les faire signer. Régulièrement, je vérifiais si les parents avaient bien apposé leur signature surtout lorsque l'élève n'avait pas réalisé le travail demandé.

Lors de la rentrée des classes, parmi le matériel classique reçu par les enfants, je leur donnais un cahier appelé de brouillon- de moins bonne qualité- qui servait à faire des exercices qui seraient cotés. En somme, cela pourrait correspondre à ce que ces enfants devenus étudiants effectueront des interrogations. Je ramassais les cahiers pour écrire les cotations. En fin de mois, je collectais les points obtenus dans les différentes branches et j'en faisais la moyenne pour chacune d'elles. Les points obtenus étaient alors transcrits dans le bulletin mensuel. Au vu de celui-ci, les parents avaient ainsi la possibilité de connaître la raison des résultats obtenus durant la période car il leur était demandé de signer régulièrement ce cahier d'exercices.



Ecole du Trieu des Agneaux 1962 – 1963

Ayant quitté l'enseignement depuis très longtemps et n'ayant plus de connaissances pratiquant ce beau métier, je ne peux exprimer mes sentiments que sur le seul fait de ce que je vois et constate. Comme j'habite en face d'une école primaire, j'ai tout le temps libre pour observer les sorties d'école. À plusieurs reprises, au vu d'enfants portant d'imposantes et lourdes mallettes, je constate que très souvent, papa ou maman se charge de la porter. D'autres ont acheté une petite charrette à roues. Encore une fois, je peux évoquer mes souvenirs à la vue des lourds matériels que les enfants transportent. Durant mes années de pratique, en fin de journée scolaire, je disais à mes élèves ce qu'ils devaient emporter pour le retour à la maison et je leur conseillais de laisser le reste des objets classiques dans le tiroir de leur banc scolaire. D'autre part, nous utilisions peu les feuilles volantes car il a fallu l'arrivée de la stencileuse pour commencer à imprimer petitement nos travaux. La situation s'est surtout accélérée avec l'arrivée de la photocopieuse. Les feuilles copiées automatiquement ont nécessité l'achat d'un trop gros classeur.

Autre bon souvenir de l'école du TDA. La veille de la fancy-fair durant laquelle était effectuée la remise des prix, à plusieurs reprises, nous avons monté un chapiteau dans la cour de récréation des maternelles. Pour avancer le travail, les élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} années venaient nous donner un coup de main pour dresser l'armature métallique du chapiteau. Les plus âgés se présentaient pour tenir les barres métalliques verticales pendant que mon cher collègue, Bernard François et moi-même, nous accrochions les fermes horizontales. Le travail se faisait avec entrain. Nos élèves étaient heureux de pouvoir nous montrer qu'ils étaient capables de travailler physiquement. Lorsque vers 17 heures, les adultes ayant fini leur journée venaient nous rejoindre, la charpente du chapiteau était dressée, ils n'avaient plus qu'à étendre les bâches et les relier entre elles.

Robert Tangre

Prendre ses responsabilités

Cela faisait presque 15 jours que ma directrice d'école arrivait tardivement le matin, quittait l'école avant la fin des cours ou ne se présentait pas de toute la journée. Qu'en était-il du sort de ses élèves abandonnés par l'enseignante ? Et bien tout simplement du stress pour tous les élèves de ma classe. Jour après jour, sans avoir reçu le travail à effectuer, les écoliers de 6^{ème} année venaient augmenter le nombre d'élèves que je dois prendre en charge soit une cinquantaine

Par hasard, je rencontrai l'échevin de l'enseignement et je lui expliquai la situation et celui-ci me répondit : « Nous sommes au courant et nous allons arranger l'histoire. » Après cette rencontre avec le responsable politique, je crus que la situation allait se décanter du jour au lendemain. J'étais réellement un grand naïf

Et puis un beau matin à 8 h15, notre chef apparut et se dirigea vers la cloche de l'école pour faire rentrer les élèves sans nous avoir salués au préalable mais ajouta : « Je le fais pour protéger du froid les parents qui attendent au grillage. » Comme je suis la première classe qui doit entrer dans le couloir, elle leur donna l'ordre d'avancer.

Immédiatement, je donnai le contrordre : « Reculez ! ». Cela se passa deux ou trois fois d'affilées « Avancez ! ... Reculez ! » A 8h30 précises, je demandai à mes enfants d'entrer en classe.

Évidemment, je savais ce qui m'attendait car j'avais désobéi effrontément à ma supérieure hiérarchique et je savais que je serais interpellé par les pouvoirs politiques. Ce fut fait sans tarder. Je reçus une convocation officielle à comparer devant le collège communal, assemblée décisionnaire. Le bourgmestre, avant de me saluer, me dit que mon sort dépendrait du conseil communal où je serais convoqué très prochainement



Effectivement, une convocation officielle arriva et je fus convoqué devant le conseil communal de Courcelles qui, à l'époque, était composé de 15 membres. La majorité socialiste comptait dix membres qui m'étaient hostiles. Du côté de l'opposition, ses membres me soutenaient, les trois élus communistes, Glineur Georges, Depopliment Olivier, Romain Roger, le conseiller communal libéral André Henreaux et le conseiller Rassemblement wallon Michel Meurée.

À mes côtés, en soutien, se tenait la délégation courcelloise de la CGSP enseignement c'est-à-dire Messieurs Hamaide et Eeckhout. De même, je recevais le soutien du camarade Guillaume responsable fédéral pour la régionale de la CGSP enseignement de Charleroi. Mon défenseur réexpliqua les raisons qui m'avaient poussé à réagir puisque je ne recevais pas d'aide des pouvoirs publics. Pendant ce temps, une importante pétition était organisée par un ancien instituteur. Elle avait déjà récolté 3000 signatures. Tout le débat tourna autour de ma personne mais on sentait une forme d'embarras dans le chef de certains mandataires socialistes. Comme la séance s'éternisait, le président reporta la suite de la réunion au lendemain soir. Comme celle-ci s'était tenue à huis-clos, les portes s'ouvrirent et on constata qu'une bonne dizaine de mes collègues instituteurs étaient présents avec à leur tête Michel Daminet et Georget Vandierendonck. Mes collègues se mirent à converser avec les membres du conseil communal.

Le lendemain soir, la séance reprit et je m'aperçus que l'attitude de l'ensemble de la majorité avait changé. Après un bref moment, la séance reprit et se termina par un blâme qui me fut adressé. Que pouvais-je attendre de mieux car j'avais risqué la radiation ? Le pouvoir politique avait été réellement embarrassé et je l'avais perçu en écoutant l'intervention d'André Trigaut, jeune mandataire socialiste à l'époque et futur bourgmestre courcellois. La présence de mes collègues lui avait affirmé que la situation avait duré trop longtemps et qu'elle n'aurait pu que se dégrader davantage.

Robert Tangre

Nouvel engagement.



Nous étions en 1976 et je venais de me positionner politiquement depuis quelque temps. Lors d'une réunion de la section locale du parti, j'appris que notre camarade Olivier Depopliment venait d'abandonner l'activité qu'il développait avec des enfants du quartier de Miaucourt. Après réflexion, je me proposai de prendre le relais et d'organiser chaque semaine, chaque samedi matin de 9h à midi, des activités pour animer le groupe local de l'Union des Pionniers de Belgique.

J'ignorais à ce moment que cet engagement allait durer jusqu'en 1991 et le grand nombre d'importantes activités que nous allions développer avec les nombreux enfants qui rejoignirent durant cette année notre groupe local. Parmi ces enfants, nombreux étaient ceux qui me connaissaient car ils fréquentaient l'école où j'enseignais, le Trieux des Agneaux.

Les thématiques développées durant les activités portaient sur la paix, la défense de l'environnement et la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Comment se sont passées mes relations avec ces jeunes enfants qui pouvaient faire partie à la fois de mes élèves et aussi membres des pionniers. Comment fut le comportement de ces enfants lorsqu'ils s'adressaient à l'animateur culturel ou à l'instituteur ? Durant les activités, les pionniers s'adressaient à moi très naturellement par mon prénom. Toutefois, ils savaient que le lundi matin lorsqu'ils me rencontreraient dans la cour de l'école, le terme « Monsieur » serait de rigueur et le vouvoiement indispensable.

L'activité eut aussi pour moi une influence importante dans mon comportement d'enseignant. La discipline que j'avais toujours exigée restait de rigueur mais une forme de complicité entre eux et l'adulte, l'instituteur s'était établi. Aucun.e d'entre eux,

d'entre elles ne se trompa durant ces nombreuses années et pourtant, ils furent très nombreux, garçons et filles à participer aux activités.

Maintenant les adultes qui sont devenus tout comme moi, gardons en mémoire le souvenir de ces moments enrichissants.

Tangre Robert

Séparation



Bonjour 1978. Durant le premier semestre, le président de l'Union des Pionniers de Belgique vint me trouver pour m'expliquer les difficultés que rencontrait l'organisation. Le conseiller pédagogique de l'époque venait de démissionner et il fallait le remplacer rapidement pour ne pas perdre l'emploi subventionné. Daniel Coustry venait me demander si j'accepterais de devenir le nouveau conseiller pédagogique détaché par le ministère de l'Éducation nationale auprès d'une organisation de jeunesse.

Après avoir posé mes conditions, j'ai accepté. Après ces 16 années passées comme instituteur dans l'école communale du Trieu des Agneaux, j'allais vivre quatre années bien différentes. Je quittais sans regret car avec mes collègues, nous avons assuré la renommée de notre bonne vieille école. En effet, si lors de mon entrée en 1962, le personnel comportait trois instituteurs, trois institutrices et deux institutrices maternelles, en 1978 le personnel avait doublé

Le nombre d'élèves fréquentant le TDA avait permis le dédoublement de toutes les classes primaires. Au moment, où je quittais, je partageais d'ailleurs avec ma collègue Nelly Depré - Delpierre la 5e année. Les élèves se trouvaient devant ton choix tout comme leurs parents : « Quelle classe de 5^{ème} année choisir ? Avec Delpierre ou avec Tangre ? » Le choix leur était propre.

À la même époque, la directrice Madame Petit -ex-Bongrain prenait sa pension et c'est ma collègue madame Delpierre qui allait prendre la relève. Pour les années qui allaient suivre, l'école vécut sous la remarquable direction de ma collègue. Le nombre d'élèves n'a cessé de croître et l'école du TDA allait devenir par la suite l'école la plus importante de l'entité courcelloise.

Pensez-vous que c'était le fait du hasard ou un engouement et inconscient des parents ? Non bien évidemment car ces derniers avaient constaté la qualité de l'enseignement prodigué au TDA par deux générations d'enseignant.e.s et le sens des responsabilités des directions qui se sont succédées.

Je quittais donc mon emploi d'instituteur pour 4 années vu la limite d'âge qui était imposée pour l'emploi que j'allais occuper. Mon retour dans l'enseignement était assuré pour 1982.

Robert

Tangre.

Commémoration

Allende

2026

La dernière élection présidentielle au Chili a eu lieu les 16 et 14 décembre 2025. Il fallait élire pour 4 ans le président de la République du Chili en remplacement du président sortant Gabriel Boric qui ne pouvait être candidat à sa réélection, la Constitution chilienne interdisant les mandats successifs.

Dans le contexte de la mise en place du vote obligatoire, la participation connut une hausse considérable des électeurs atteignant 85 % au premier tour pour 47 % en 2021.

La candidate du Parti communiste soutenue par la coalition Unité pour le Chili Jeannette Jara arriva en tête au premier tour. Elle se retrouva en ballottage avec José Antonio Kast soutenu par le Parti républicain. Celui-ci avait été battu par Gabriel Boric en 2021.

Le candidat Kast avait bénéficié de sondages favorables à l'issue d'une campagne électorale marquée par les thèmes du crime organisé et de l'immigration. Il remporta largement le deuxième tour avec 58 %.

Lors des élections précédentes, Boric avait obtenu 56 % des voix et proposé la mise en place d'une nouvelle constitution car le Chili était engagé depuis plusieurs années dans un processus de réécriture de sa constitution en raison de son origine Pinochetiste et aussi en fonction de son contenu consacrant un modèle économique basé sur la privatisation d'une large part des biens publics y compris l'éducation, la santé, les retraites, ...

Lors de notre commémoration de l'an dernier, nous avons évoqué le succès d'un référendum conduisant à la mise en place d'une Assemblée constituante élue lors des élections des 15 et 16 mai 2021. On vit la percée de mouvements indépendants issus de la contestation du système politique et économique au détriment des partis traditionnels ainsi que la victoire des formations de gauche.

Le projet de Constitution issu des travaux de la Constituante mise en place par Boric fut jugé toutefois trop radical et souffrit de nombreuses critiques. Le référendum fut rejeté par une large majorité de 72 % des suffrages exprimés. La nouvelle Constitution fut donc rejetée et celle de 1980 maintenue malgré son adoption controversée. L'abstention toucha en outre un tiers du corps électoral. D'autre part, le vote des communes les plus pauvres selon les sondages aurait eu tendance à favoriser l'extrême droite.



Suite au scrutin, le président de la République fut élu au scrutin uni nominal majoritaire à deux tours pour un mandat de 4 ans. Comme il fallait remplacer le président Boric devenu très impopulaire, la candidate de la gauche fut l'ancienne ministre communiste Jeannette Jara tandis que la droite présenta plusieurs listes. La candidate communiste arriva en tête lors du premier vote dans une campagne électorale dominée par les sujets dominants étant l'insécurité, la criminalité et l'immigration. Le candidat de droite promit un renforcement du contrôle de l'immigration et fit campagne sur la promesse d'expulsion massive des immigrés, la sécurisation des frontières, un meilleur armement des formes armées et un recours à l'armée dans les zones les plus touchés.

Si Jeannette JARA arriva première avec 26. 25 % des voix au premier tour, l'introduction du vote obligatoire fit exploser le nombre d'électeurs qui passa de 47 % en 2021 à 85 % en 2025 soit une hausse de plus de 6 millions de suffrages. Jeannette JARA se trouva donc en ballottage au second tour avec José Antonio Kast soutenu par le Parti républicain et la coalition d'extrême droite. La candidate de gauche réunit près de 41.84 % des voix au second tour tandis que Kast défenseur des valeurs ultra-conservatrices, admirateur de Pinochet remporta largement avec 58 % l'élection face

à la candidate de la gauche unie.
Cette dernière admit sa défaite le soir même.

Robert Tangre

Visite collective : « Regards pluriels. L'art belge et l'utopie communiste au XX^e siècle »



À l'initiative de l'Association Joseph Jacquemotte, une visite collective a été organisée au Musée des Beaux-Arts de Mons, autour de l'exposition *Regards pluriels. L'art belge et l'utopie communiste au XX^e siècle*.

Cette exposition nous invite à porter un regard à la fois historique, artistique et politique sur l'engagement d'artistes belges qui, au cours du XX^e siècle, furent proches des idéaux communistes, sympathisant·es, militant·es ou simplement influencé·es par ses idées et les espoirs qu'ils ont suscités.

Le parcours proposé rappelle une évidence trop souvent oubliée : les artistes vivent leur époque, en éprouvent les bouleversements et prennent position, s'engagent, doutent, espèrent et participent, à leur manière, aux débats qui traversent la société.

Les œuvres réunies montrent combien les rapports entre création artistique et engagement politique peuvent prendre des formes multiples. Certain·es artistes ont souhaité rendre leur engagement immédiatement lisible, en faisant de leur art un instrument de dénonciation, de mobilisation ou d'éducation populaire. D'autres ont choisi des voies plus intimes, investissant dans leurs œuvres leurs rêves, leurs désillusions, leur mélancolie, leurs interrogations ou encore leur ironie.

La richesse de l'exposition réside précisément dans cette diversité. Les quelque soixante artistes présent·es témoignent d'une pluralité de sensibilités, de démarches et de langages artistiques.

L'histoire des mouvements communistes est traversée de contradictions, de conquêtes et d'échecs, d'espérances émancipatrices mais aussi d'aveuglements et de dérives. Les reconnaître ne diminue en rien la valeur des engagements individuels et collectifs de celles et ceux qui ont consacré une partie, voire la totalité, de leur existence à combattre l'exploitation, les inégalités, le fascisme, la domination sociale et l'injustice.

Au contraire, le respect dû à ces générations de militant·es nous oblige à regarder leur histoire sans complaisance comme sans mépris. Comprendre leurs choix, leurs espoirs et leurs erreurs permet de mieux saisir ce qui, dans leurs aspirations, demeure profondément actuel : la volonté de construire une société où la dignité humaine ne soit pas subordonnée à la recherche de profit.

Les œuvres et les parcours évoqués nous rappellent que les sociétés ne sont jamais figées et que les idées qui ont nourri les luttes du passé peuvent encore contribuer à éclairer notre chemin. Il nous appartient de reprendre cet héritage critique, de le confronter aux réalités de notre temps et de poursuivre la recherche d'une société qui permette à chacune et chacun de développer pleinement ses capacités, sa liberté et sa dignité.

La visite de *Regards pluriels* nous aura donc permis de croiser l'histoire de l'art avec celle des engagements politiques et sociaux. Elle nous rappelle que créer, penser et agir sont souvent des dimensions indissociables d'une même volonté : comprendre le monde pour la changer. Dans cet esprit, l'Association Joseph Jacquemotte entend continuer à faire vivre la mémoire des luttes, non comme un héritage figé, mais comme une invitation à réfléchir, à débattre et à agir. Avec respect pour celles et ceux qui nous ont précédé·es mais aussi avec lucidité sur ce que l'histoire nous enseigne et, surtout, avec la conviction que l'émancipation de chacune et chacun demeure un horizon possible à construire ensemble.

Nicolas

Croes

Témoignage : « Bois du Cazier 70 ans. Réminiscences. »

Chaque commémoration me met mal à l'aise, un sentiment d'usurpation. Cette année, on y ajoute même de l'IA pour faire plus réel le spectacle. C'est une bonne occasion pour les politiques d'être face à la caméra. Certains rappellent, pour faire bien, qu'ils

ont un vieux parent qui a été aussi mineur, ça fait solidarité. Le rappel d'émotions, ça fait vendre, ça fait élire. On blablate sur la Bataille du Charbon, l'immigration, du contrat avec l'Italie. Mais que savent-ils exactement ? Quel est leurs vécus ? Les politiques actuels ne sont plus issus des classes populaires depuis longtemps.

Des immigrés, il y en a eu de partout, des Français, des Flamands, des Allemands, des Polonais, des Russes, et aussi des Italiens qui ont fui le fascisme avant le fameux contrat d'après-guerre. Il suffit d'aller voir les noms et les dates dans les cimetières du coin, Dampremy, La Docherie, Roux.

Papa est descendu assez tôt. Son père disait que c'était pour le dégoûter. En effet, il a essayé d'en sortir. Il en est sorti, il avait trouvé un boulot dans la sidérurgie, fabriquer des chaînes si mes souvenirs sont bons. Mais voilà, la bataille du charbon est déclarée, il faut reconstruire la Belgique (pas la sienne). Une loi est passée votée par un gouvernement à majorité socialiste, la loi Van Acker.

Deux gendarmes sont venus rechercher mon père manu militari dans une jeep pour le renvoyer travailler au fond de la fosse. Il y a fait 25 ans.

Une période de grande brutalité à tous les égards. Le management se faisait à coup de manche de pioche au fond des galeries. J'accompagnais souvent papa le WE. Comme chef-portion de garde, il se rendait à la mine pour contrôler les changements de pause, les travaux du WE. Quelque fois, il descendait pour vérifier. Je l'attendais sur le carré avec le machiniste. J'ai pu toucher les commandes de la machine d'extraction.



Dans le bureau des porions. Il y avait le grand cahier toilé ouvert en permanence sur le pupitre. On dirait le « log book » actuellement. Tout était écrit au crayon, des colonnes dessinées à la latte. La date, le nom, le matricule et les incidents, les accidents et les amendes. Quand un mineur avait fauté, c'était 1/5 de salaire en moins sur sa journée. Je n'ai jamais pas entendu d'actions de défense syndicale sur ce genre de faute. Essayez aujourd'hui...

Avec les immigrés italiens, papa rappelait toujours deux choses. La première, la cage n'était pas un ascenseur, c'était une chute dans le vide sur jusqu'à 1km. Elle était prévue pour remonter les chariots de charbon et les hommes devaient se soumettre en se pliant pour la prendre. La première fois qu'ils descendaient dans la cage, certains mouraient de peur, et

arrivés au fond, ils avaient souillé leur froc, la peur, l'obscurité, le bruit, les vibrations. La deuxième, c'était la mort prématurée après 10 ans au fond.

Les locaux avaient appris à leurs fils comment se protéger de la poussière et des dangers de la mine. Eux, ils débarquaient du fond de l'Italie, le soleil, les vignes, et puis ils sont descendus ici sans avertissement sur les précautions à prendre, entre autres les poussières, la silicose. La dictature du rendement, remonter des tonnes de charbon les a achevés, usés, cassés. C'est une période où il y a aussi eu beaucoup de veuves et des orphelins pas uniquement dû à la catastrophe du Bois du Cazier.

Mon père, devenu chef-porion, après avoir été boutefeux a failli avoir un accident mortel. Des chariots avaient déraillé dans une galerie. Il s'était glissé en dessous pour les remettre sur les rails, un mineur a poussé le convoi à l'autre extrémité, mon père a eu la tête coincée entre deux chariots. Il a eu toujours un doute, ce type, un rital l'avait fait exprès par vengeance ou un problème de langue ? Fracture du crâne, du sang par tous les orifices, six mois d'hôpital. Il y est retourné au fond. Mais il a connu des migraines en permanence, il ne savait plus supporter la haute montagne en vacances, et arracher une dent du dessus était un supplice, ça touchait les fractures.

Il y avait aussi Heinz, pas vraiment un immigré allemand, un prisonnier de guerre, ce type avait l'air complètement ravagé. Par la guerre ou la mine ? Comme prisonnier de guerre, il avait travaillé dans nos charbonnages, quand il a été libéré, il a préféré rester par ici et continuer la mine.

Et le « paquet », pas de blanchissage au frais de l'employeur, le mineur revenait (tram, train) avec ses vêtements de travail enveloppés dans une serviette, avec cette odeur de charbon, en toile une fois par semaine. Des vêtements remplis des charbons. C'était le début des machines à laver, beaucoup (de machine) n'ont pas survécu...

Quand le père se mettait torse nu, on pouvait voir du charbon incrusté dans sa peau. Il avait le « charbon » dans la peau.

Ali Calleeuw

100 000 mineurs en grève dans le Bassin minier

Un mécontentement grandissant

Le **charbon du bassin minier du Pas-de-Calais** est, dès le début de l'Occupation, l'objet d'**enjeux économiques** considérables.

Appartenant à la zone interdite, le département est rattaché comme celui du Nord au commandement militaire de Bruxelles ; placées sous tutelle de l'Oberfeldkommandantur 670 de Lille, les compagnies minières doivent accroître à tout prix leur production au profit de l'Allemagne, au mépris des conditions de travail et de sécurité des ouvriers.

Les acquis sociaux obtenus sous le Front populaire sont clairement remis en cause. L'hiver de 1940-1941 est particulièrement rude pour les populations. La misère, la disette, le froid et les conditions de travail qui se dégradent créent chez les mineurs un **fort climat de mécontentement**.

Lorsque, le 1er janvier 1941, l'occupant allemand décide d'allonger d'une demi-heure la journée de travail sans augmentation de salaire, l'exaspération est à son comble et entraîne la multiplication des grèves perlées. À cette grogne sociale s'ajoute un profond dégoût envers la politique de collaboration menée par les compagnies.

Les conditions de vie des mineurs et de leurs familles, rendues pénibles par les difficultés de ravitaillement et la mise en place des cartes de rationnement (rations manifestement insuffisantes et qui ne sont même pas respectées à la distribution), ainsi que le fort sentiment national provoqué par l'Occupation, forment dès lors un terreau favorable au **Parti communiste français clandestin qui crée un « Front national »** ouvert à tous les courants politiques.



Dès le 1er mai 1941, **des mouvements sociaux s'organisent** autour des comités d'unité syndicale et d'action (CUSA). Drapeaux rouges et tricolores sont suspendus aux fils électriques, des milliers de tracts sont distribués, des cahiers de revendications sont rédigés dans tout le bassin minier. L'agitation s'étend même jusqu'en Belgique et touche les sidérurgistes et l'industrie textile. Mais une action d'une plus grande ampleur se prépare. La colère est à son paroxysme lorsque les compagnies tentent d'imposer la réintroduction du paiement des mineurs à l'abatage par équipe. La grève éclate à la fosse 7 des mines de Dourges, dite du *Dahomey*, le matin du 27 mai, à l'instigation du délégué mineur Michel Brulé et d'Auguste Lecœur, puis s'étend rapidement aux fosses voisines, les autorités n'en ayant pas mesuré l'ampleur.

Plus de 80 % de grévistes



Emilienne Mopty

Le 3 juin, l'ensemble du bassin minier est touché. Sur les 143 000 mineurs recensés, 100 000 ont cessé le travail, soit près de 80 %. La grève générale est très largement encouragée par les femmes, qui organisent des cortèges à l'entrée des fosses pour en bloquer l'accès, et exhortent les non-grévistes à rejoindre leurs camarades. Elles manifestent devant les bureaux des compagnies minières avec à leur tête Émilienne Mopty, une femme de mineur et militante communiste.

Les autorités allemandes n'hésitent pas à utiliser les armes ou des pompes à incendie contre ces « mégères », comme elles les appellent. Sous le commandement du général Niehoff, chef de l'Oberfeldkommandantur, elles mettent en œuvre des **mesures de répression particulièrement dures**. Le 5 juin, on compte déjà plus de 200 arrestations. Les compagnies établissent des listes de meneurs ; l'occupant frappe aussi au hasard et procède à des arrestations arbitraires.

C'est un véritable climat de terreur qui s'abat sur la population. Les hommes comme les femmes sont emprisonnés à la caserne Kléber de Lille, transformée en camp d'internement. Le bilan de cette « grande grève » est extrêmement lourd : 450 personnes ont été arrêtées, sur lesquelles 244 mineurs sont déportés en Allemagne (130 d'entre eux y trouveront la mort), certains sont fusillés.

Une répression sanglante

Pour faire cesser la grève au plus vite, le général Niehoff décide, en outre, de suspendre le paiement des salaires et de ne plus distribuer les cartes de ravitaillement. L'argent manque et, très vite, la peur et la faim entament le moral des grévistes. Les privations et la fermeté de la répression ont finalement raison du mouvement. Le 10 juin, les mineurs reprennent le travail. Ils obtiennent tout de même quelques réponses à leurs revendications sociales : pour calmer les esprits, les autorités d'occupation

décident une légère augmentation des salaires, des rations de viande et de savon supplémentaires ainsi que des vêtements de travail.

Mais cette grève, avant tout patriotique, est par son ampleur **l'un des premiers actes de résistance à l'occupant**. L'économie de guerre allemande a été fortement touchée : près de 500 000 tonnes de charbon ont été perdues. Le Parti communiste clandestin, à l'origine de ce mouvement, est dès lors perçu par les Allemands comme un ennemi à abattre.

Plusieurs des meneurs ont échappé aux arrestations et sont entrés en clandestinité. **Émilienne Mopty** en fait partie. Elle habite la cité du Dahomey de Billy-Montigny, point de départ du mouvement. Militante communiste, elle a déjà participé aux grèves de 1933-1934. C'est donc tout naturellement qu'elle prend la tête des femmes qui manifestent devant les bureaux des compagnies minières à Hénin-Liétard et Billy-Montigny. Elle entre ensuite en résistance et rejoint le groupe Charles Debarge, alors que son mari est déporté en Allemagne. Elle transporte des armes et joue un rôle important chez les FTP. Arrêtée une première fois, elle parvient à s'évader mais, fin septembre 1942, elle est envoyée en mission à la citadelle d'Arras où elle doit s'attaquer à un peloton d'exécution. Arrivée au rendez-vous, elle est attendue par la Gestapo, mise au courant de son action. Arrêtée, elle subit la torture et est atrocement mutilée. Condamnée à mort, elle est décapitée à Cologne le 18 juin 1943. Avant de mourir, elle entame le chant de l'Internationale.



Michel Brûlé

Né à Courrières en 1914, **Michel Brûlé** est mineur au puits n° 7 du Dahomey en 1941. Militant communiste, il tient un rôle essentiel dans le déclenchement de la grève. Il entre lui aussi dans la clandestinité pour échapper à la répression, rejoint également Charles Debarge et est notamment l'un des organisateurs de l'attaque de la poudrière de Beaumont-en-Artois, le 23 septembre. Il est arrêté en octobre à la suite d'une dénonciation. Emprisonné à Loos, il subit durant des semaines des séances de torture, mais ne parle pas. Condamné à mort, il est fusillé le 14 avril 1942 avec trente otages. Il a dans la poche un billet où il a écrit « courage et espoir ».

Feu, les Fagnes.

Dans la région des Fagnes, il y a les Hautes Fagnes. Les Hautes Fagnes sont l'un des derniers grands espaces naturels et sauvages de Belgique. Un incendie a détruit plus de la moitié de cette réserve naturelle. Il faudra des dizaines d'années pour retrouver la végétation. Et il faudra des centaines d'années pour retrouver toute la richesse naturelle du milieu. En français, le feu, c'est les flammes. Feu est aussi un adjectif qui veut dire « *mort depuis peu de temps* ». Après l'incendie démarré le 14 août, on peut donc dire : *Feu, les Fagnes*. Pourtant, il y avait moyen de limiter la catastrophe car cet incendie pose plusieurs questions.



La 1^{ère} question, quels moyens pour lutter contre ce type d'incendie ?

La Belgique n'a pas d'avions bombardiers d'eau. Ce que l'on appelle des canadairs. Ces avions peuvent transporter une grande quantité d'eau et la larguer sur les incendies. La Belgique peut emprunter ce type d'avion à une société privée basée en Belgique. Mais tous les avions de cette société étaient à l'étranger pour lutter contre des feux en Grèce notamment. Après quelques jours, 2 canadairs sont arrivés de Suède pour aider les pompiers belges. La Belgique n'a pas non plus de gros hélicoptères capables de transporter plusieurs milliers de litres d'eau. Le gouvernement belge a dû faire appel aux Pays-Bas. Mais cela a aussi pris plusieurs jours.

La 2^e question, pourquoi n'a-t-on rien fait ?

En 2011, il y a déjà eu un grand incendie dans les Hautes Fagnes. La même année, il y a eu un grand incendie dans le parc de Kalmthout. C'est un parc naturel à la frontière avec les Pays-Bas. En 2021, il y a eu un autre grand incendie dans la réserve naturelle

de « Groot Schietveld » dans la province d'Anvers. A chaque fois, on a vu que la Belgique n'avait pas assez de moyens pour lutter contre de grands incendies. A cause du réchauffement climatique, il y a de plus en plus d'incendies dans les pays au climat tempéré comme la Belgique. D'ailleurs, des experts alertent depuis plusieurs années sur les risques d'incendie dans les Fagnes. Malgré tous ces avertissements, les pouvoirs politiques n'ont rien fait. Au contraire... On ne donne pas assez de moyens aux pompiers.

La 3^e question, c'est quel choix politique et économique ?

Le gouvernement a acheté, en 2025, 11 avions de chasse américains F35 en plus des 34 qui étaient déjà commandés. Ces 45 avions de guerre vont coûter 20 milliards d'euros au total si on compte leur entretien. Mais on n'a pas un seul canadien ou un seul gros hélicoptère transporteur d'eau pour lutter contre les incendies. Ce sont des choix politiques et économiques.

Si cela a brûlé si vite et si longtemps dans les Fagnes, c'est parce que la végétation est trop sèche. Pourtant, en principe, les Fagnes, ce sont des tourbières. La tourbe est faite de plantes en décomposition, elle met des siècles pour se former en profondeur. Elle est très humide. Elle ne devrait donc pas brûler si vite. Mais les vraies tourbières ne représentent plus que 1% de la zone des Fagnes. Le reste a été en partie asséché. Pourquoi ? Pour planter des arbres, des épicéas. L'épicéa est un arbre qui rapporte de l'argent, mais qui prend feu facilement. Depuis le 19^e siècle, des entreprises privées et l'Etat ont asséché les Fagnes pour pouvoir vendre du bois. Il a fallu attendre les années 1960 pour que l'on commence à protéger le milieu naturel des Fagnes... Aujourd'hui, il faut donner plus de moyens aux pompiers, aux soldats du feu pour mieux protéger les zones naturelles. Mais, on préfère donner plus de moyens aux soldats tout court pour faire la guerre

Thierry

Verhoeven

Extrait de l'Essentiel (<https://www.journalessentiel.be/>)

Œuvre de Roger Somville



